

Affaire n°2020 - 071

**DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ET
CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL
AH 1960 ET AH 1962**

Le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre de la création du Lotissement du Centre, la Commune avait cédé aux époux Daniel DUFOUR, la parcelle initialement cadastrée AH 712, d'une contenance de 798 m². L'acte de vente a été signé en l'Etude de Maître Roger WELMANT, Notaire à Saint-André, les 12 et 19 décembre 1983.

Aux termes d'un acte en dates des 5 et 15 juin 1987, la parcelle AH 712 a fait l'objet d'une division en 3 parcelles aujourd'hui cadastrées :

• AH 814	20 m ²
• AH 815	85 m ²
• AH 818	693 m ²

D'une contenance totale	798 m ²

La division de la parcelle AH 712 avait pour objectif d'aboutir à un échange Commune / Epoux DUFOUR. La transaction n'a pas fait l'objet de la signature d'un acte notarié. Les parcelles nouvellement cadastrées AH 1960 et AH 1962 font toujours partie du Domaine Public Communal.

En vue de mettre le cadastre en conformité avec les limites des terrains appartenant respectivement à la Commune de BRAS-PANON, d'une part et Monsieur Daniel DUFOUR et Madame Marie Anésie BOMEL (usufruitiers) et Monsieur David DUFOUR (nu-proprétaire), d'autre part, il a été procédé à la division des parcelles suivantes :

Division de la parcelle cadastrée section AH numéro 817 pour 00ha 10a 98ca en deux (2) parcelles cadastrées, savoir :

- Section AH Numéro 1960 pour 00ha 00a 55 m²
- Section AH Numéro 1961 pour 00ha 10a 43 m²

Division de la parcelle cadastrée section AH numéro 819 pour 00ha 54a 66ca en deux (2) parcelles cadastrées, savoir :

- Section AH Numéro 1962 pour 00ha 00a 22 m²
- Section AH Numéro 1963 pour 00ha 54a 44 m²

Cette division résulte d'un document d'arpentage dressé par la SARL TOPEX, géomètre expert à BRAS-PANON, le 25 août 2020 sous le numéro 1335N.

De sorte, il en résulte que :

1/ Les parcelles appartenant réellement à la Commune de BRAS-PANON sont les suivantes :

• AH 1961	1.044 m ²
• AH 1963	5.444 m ²

D'une contenance totale	6.488 m ²

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-202012
02-2020-071-DE
Date de télétransmission : 09/12/2020
Date de réception préfecture : 09/12/2020

2/ Les parcelles appartenant réellement aux consorts DUFOUR/BOMEL sont les suivantes :

• AH 814	20 m ²
• AH 818	693 m ²
• AH 1960	55 m ²
• AH 1962	22 m ²

D'une contenance totale	790 m ²

Il est nécessaire de procéder à la régularisation de cette occupation qui nécessite dans un premier temps le déclassement des parcelles concernées du Domaine Public Communal.

En date du 12 Novembre 2020, la Commission Aménagement - Urbanisme - Développement Local a émis un avis favorable.

A la majorité (1 abstention), le Conseil Municipal :

- Approuve le déclassement des parcelles AH 1960 et AH 1962, du Domaine Public Communal ;
- Approuve le classement des dites parcelles dans le Domaine Privé Communal ;
- Autorise le Maire à signer les actes y afférents.



Le Maire,

Jeanniek ATCHAPA

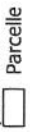
Accusé de réception en préfecture
974-219740024-202012
02-2020-071-DE
Date de télétransmission : 09/12/2020
Date de réception préfecture : 09/12/2020

Carte des données cadastrales

Légende

PCI, Dgrip, 2020_01, FFS 2019

parcelles



Sections



Communes



Fond

Étiquettes cadastre

Numéros de voie

Tronçons de route (étiquettes)

Parcelles (étiquettes)

Noms de voies

Données cadastre

Objets linéaires

*flèche de rattachement d'un nœud

terrain de sports, petits ruisseaux

- parking, terrasse, surplomb

Surfaces

piscine

Murs, fossés, clôtures

? mur non mitoyen

Lieux-dits

Bâti

bâti dur

bâti léger

Subdivisions fiscales

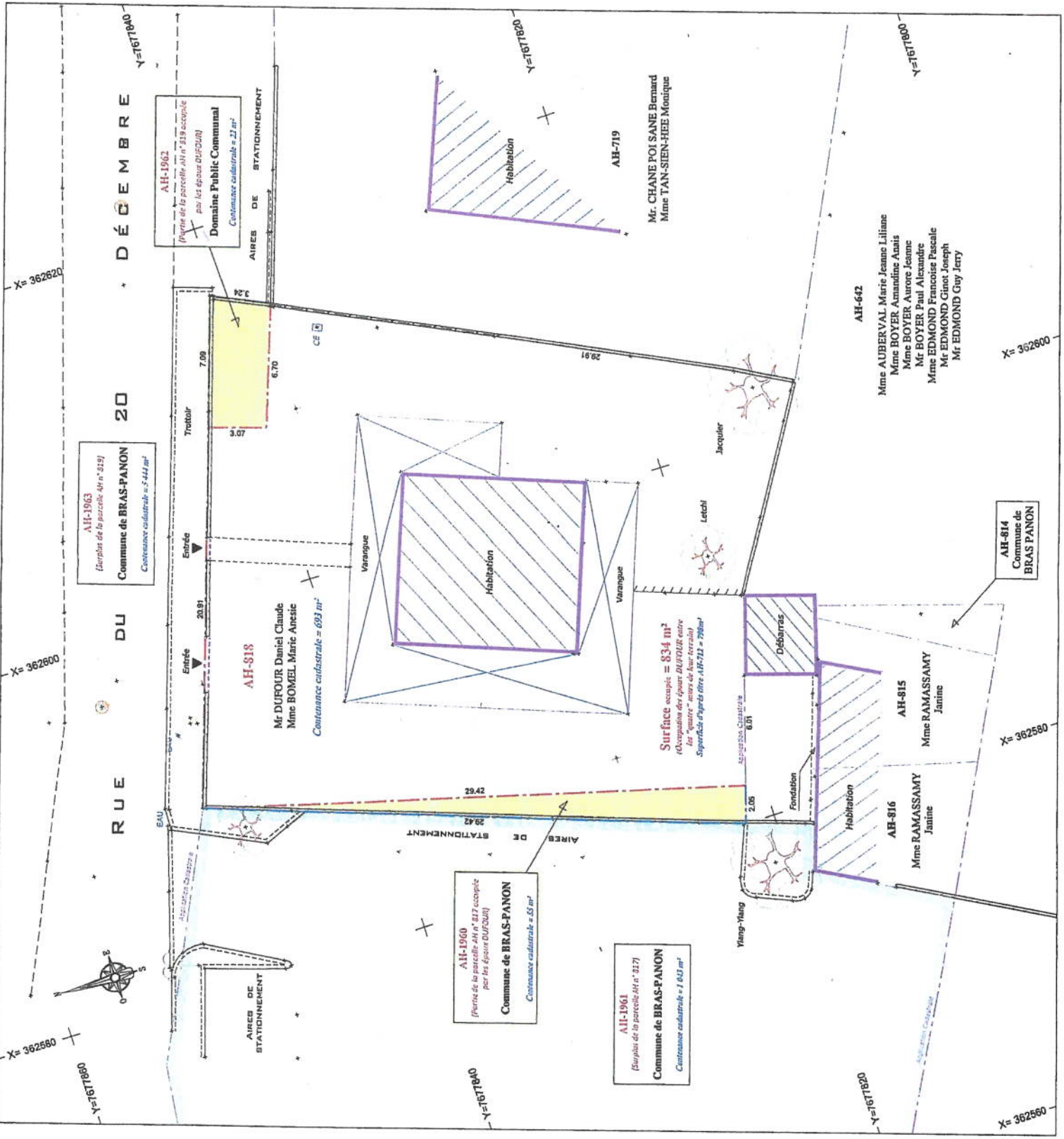
Secteurs

Voies, routes et chemins

Tronçons de route



Accusé de réception en préfecture
 974-219740024-202012
 02-2020-071-DE
 Date de télétransmission : 09/12/2020
 Date de réception préfecture : 09/12/2020



AH-1963
 (surplus de la parcelle AH n° 819)
Commune de BRAS-PANON
 Contenance cadastrale = 5 444 m²

AH-1962
 (partie de la parcelle AH n° 819 occupée par les époux DUFOUR)
Domaine Public Communal
 Contenance cadastrale = 22 m²

AH-818
 Mr DUROUR Daniel Claude
 Mme BOMEL Marie Anestie
 Contenance cadastrale = 693 m²

AH-719
 Mr. CHANE FOY SANE Bernard
 Mme TAN-SIEN-HEE Monique

AH-642
 Mme AUBERVAL Marie Jeanne Liliane
 Mme BOYER Amantine Anais
 Mme BOYER Aurorc Jeanne
 Mr BOYER Paul Alexandre
 Mme EDMOND Françoise Pascale
 Mr EDMOND Ginot Joseph
 Mr EDMOND Guy Jerry

Surface occupée = 834 m²
 (Occupation des époux DUFOUR entre les "murs" - murs de leur terrain)
 Surface d'après titre AH-712 = 798m²

AH-1960
 (partie de la parcelle AH n° 817 occupée par les époux DUFOUR)
Commune de BRAS-PANON
 Contenance cadastrale = 25 m²

AH-1961
 (surplus de la parcelle AH n° 817)
Commune de BRAS-PANON
 Contenance cadastrale = 1 043 m²

AH-814
 Commune de BRAS-PANON

AH-815
 Mme RAMASSAMY
 Justine

AH-816
 Mme RAMASSAMY
 Justine

Accusé de réception en préfecture
 974-219740024-202012
 02-2020-071-DE
 Date de télétransmission : 09/12/2020
 Date de réception préfecture : 09/12/2020